

Quelques conseils pour mieux prévenir et savoir bien réagir à une éventuelle agression

Dissuader & Protéger

Protégez vos locaux : vidéo-protection, éclairage intérieur et extérieur pour éviter toute zone d'ombre, alarme anti-intrusion, rideaux métalliques, miroirs, renforcez les portes d'accès et les vitrines...

Informez vos clients des mesures de sûreté par des affichettes bien en vue (vidéo-protection – minimum d'argent – alarme).

Formez votre personnel aux mesures de prévention.

Soyez prudent concernant l'accès aux parties privatives du magasin où sont déposées vos affaires personnelles (sac à main, téléphone portable...) Soyez vigilants envers les personnes qui auraient trop tendance à s'écarter des rayons.

N'ayez pas d'habitudes changez régulièrement vos horaires et itinéraires pour aller déposer les fonds dans votre établissement bancaire...

Ne laissez pas votre caisse et vos fonds à la vue du public & **Favorisez** le paiement électronique.

Variez les heures de retrait du contenu de la caisse et gardez le minimum d'argent dans le tiroir-caisse.

Ne centralisez pas l'encaisse en un seul point de l'établissement et sécurisez les lieux de stockage ou de préférence installez et utilisez un coffre-fort de dépôt.

Déposez le plus rapidement possible les grosses coupures.

Lors des opérations bancaires (retraits ou dépôts), conservez les fonds en les répartissant sur vous en ayant un objet pour créer diversion (sacoche vide à la main par exemple...).

Soyez attentif à votre environnement

→ Détectez les allées et venues, les comportements inhabituels : en cas de doute **composez le 17** et expliquez la situation.

→ Soyez vigilants au moment de l'ouverture et de la fermeture de votre établissement : en effet, le malfaiteur renonce souvent à son projet s'il pense avoir été repéré.

→ En cas de doute n'hésitez pas à différer l'ouverture ou la fermeture et à **composer le 17**.

→ Signalez tout véhicule ou comportement suspect.

→ Avant de quitter votre commerce, assurez-vous que les sorties extérieures sont bien éclairées et dégagées.

→ Rejoignez votre véhicule en restant sur vos gardes et enfermez-vous à l'intérieur.

Bien réagir pendant l'agression

Ne vous opposez pas physiquement à l'agresseur et conservez votre calme.

Face à l'agressivité, le recours à la force est déconseillé, dans tous les cas, votre vie est plus importante que vos biens.

Cherchez à mémoriser le signalement de l'agresseur (vêtements, signes distinctifs, corpulence), les objets qu'il a touchés, la direction et le moyen de fuite (véhicule, marque, modèle, numéro d'immatriculation, couleur ...).



Bien réagir après l'agression

Dès le danger écarté, composez le 17 et indiquez clairement l'objet de votre appel et les éléments dont vous disposez ; **ne raccrochez pas**, attendez que l'opérateur vous le demande.



Dans l'attente de l'arrivée des enquêteurs, **préservez les traces et les indices**, fermez votre commerce ou bloquez l'accès aux zones nécessaires, ne touchez pas aux objets que les malfaiteurs peuvent avoir abandonnés (cagoules, chargeurs d'armes, douilles, vêtements...), **n'ajoutez pas de traces** sur les lieux de l'infraction.



Demandez aux témoins de rester sur place dans la mesure du possible, ou relevez leurs coordonnées.

Déposez plainte vous serez conseillé.



Obtenez des conseils personnalisés

Auprès des Référents Sûreté de la
Direction Départementale de la Sécurité
Publique de la Haute-Vienne
Hôtel de Police
84 avenue EMILE LABUSSIÈRE
87052 LIMOGES CEDEX
☎ 05 55 14 30 00
💻 ddsp87@interieur.gouv.fr



N'oubliez pas :

Vous pouvez bénéficier gratuitement sous réserve d'adhésion, du service **Alerte professionnels 87** qui vous avise des délits et faits de délinquance commis dans votre secteur géographique par un **S.M.S.**



Prévenir les vols à main armée dans vos commerces



Plaquette proposée par le Commissariat de Police de Limoges



et la

